

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 5 (1976)

Artikel: Quelques reliefs et dessins rupestres de Philippes de Macédoine
Autor: Ducrey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques reliefs et dessins rupestres de Philippes de Macédoine

Pierre DUCREY

Lorsqu'en 1933-1934, Paul Collart photographia les quelque 170 reliefs, inscriptions et niches rupestres de l'acropole de Philippes de Macédoine connus alors, il ne se doutait pas que, quatre décennies plus tard, neuf reliefs auraient disparu, emportés par l'exploitation d'une petite carrière, à l'est du rempart oriental de la ville; qu'un relief (fig. 4), excellemment conservé en 1933, allait être déposé et disparaîtrait, sans doute à tout jamais; qu'en 1967, de nouvelles déprédations allaient endommager gravement d'autres reliefs encore. Paul Collart avait accumulé sa précieuse documentation pour un fascicule consacré aux reliefs rupestres de la future collection des Fouilles de Philippes, dont l'École française d'Athènes avait annoncé la publication. En 1938, R. Demangel, alors directeur de l'École, annonça qu'aucune collection spéciale consacrée à Philippes ne verrait le jour¹. P. Collart dut se contenter de reproduire dans sa monographie, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine* (Paris, 1937), le plus grand nombre possible de reliefs.

En 1967, Paul Collart proposa au soussigné, alors membre étranger de l'École française d'Athènes, de porter son attention sur le sujet. En 1969, une étude topographique et quelques nettoyages connurent un succès réjouissant, puisqu'ils conduisirent à la mise au jour d'une dizaine de reliefs nouveaux². Un séjour à Philippes, en 1972, permit la découverte au sommet de l'acropole, à proximité de la forteresse byzantine, d'un dessin rupestre représentant un char. C'est la présentation de ces monuments ainsi qu'un exposé succinct des problèmes qu'ils posent que l'on trouvera ici. Voici quelques mois paraissait comme *Supplément au Bulletin de Correspondance Hellénique*, sous la signature conjointe de P. Collart et de P. Ducrey, le volume tant retardé consacré aux reliefs rupestres de Philippes. Le titre du volume, *Philippes I. Les reliefs rupestres*, mérite un mot d'explication: les auteurs travaillent à un recueil des inscriptions, grecques et latines, de Philippes. D'autres fascicules devraient suivre, sur le forum, les thermes, etc.

Léon Heuzey, dans la monumentale relation de sa *Mission archéologique de Macédoine*, parue en 1876, ne décrivait que dix reliefs rupestres. En 1914, l'École française d'Athènes entreprit sur le site des fouilles systématiques, qui durèrent, avec une interruption entre 1915 et 1919, jusqu'en 1938. En 1920-1922, Louis Renaudin, jeune archéologue français de talent, explora attentivement l'acropole et y découvrit plus de cent reliefs. Il exécuta une série de dessins au trait, qui servirent de base à l'étude de Charles Picard, «Les dieux de la colonie de Philippes vers le 1^{er} siècle de notre ère, d'après les ex-voto rupestres», dans la *Revue de l'Histoire des religions*, 86 (1922), p. 117-201. En dépit de sa longueur et de son érudition, cette étude devait rester provisoire, en raison notamment de ses très nombreuses inexactitudes.

Philippes, colonie romaine (*Colonia Augusta Iulia Philippensis*), connut une extension remarquable dès le II^e siècle de notre ère, comme en témoignent les nombreux vestiges dégagés dès 1920. Le matériau utilisé pour les principaux édifices publics de la ville, le marbre, provient de la colline dominant le site (fig. 1). Philippes est en effet construite au pied d'une éminence rocheuse que les habitants ont utilisée comme carrière. Cette colline est visible de toutes parts car elle culmine à près de trois cents mètres, alors que le niveau moyen de la plaine environnante

¹ *BCH*, 62 (1938), p. 2.

² Cf. P. Ducrey, *BCH*, 94 (1970), p. 809-811.

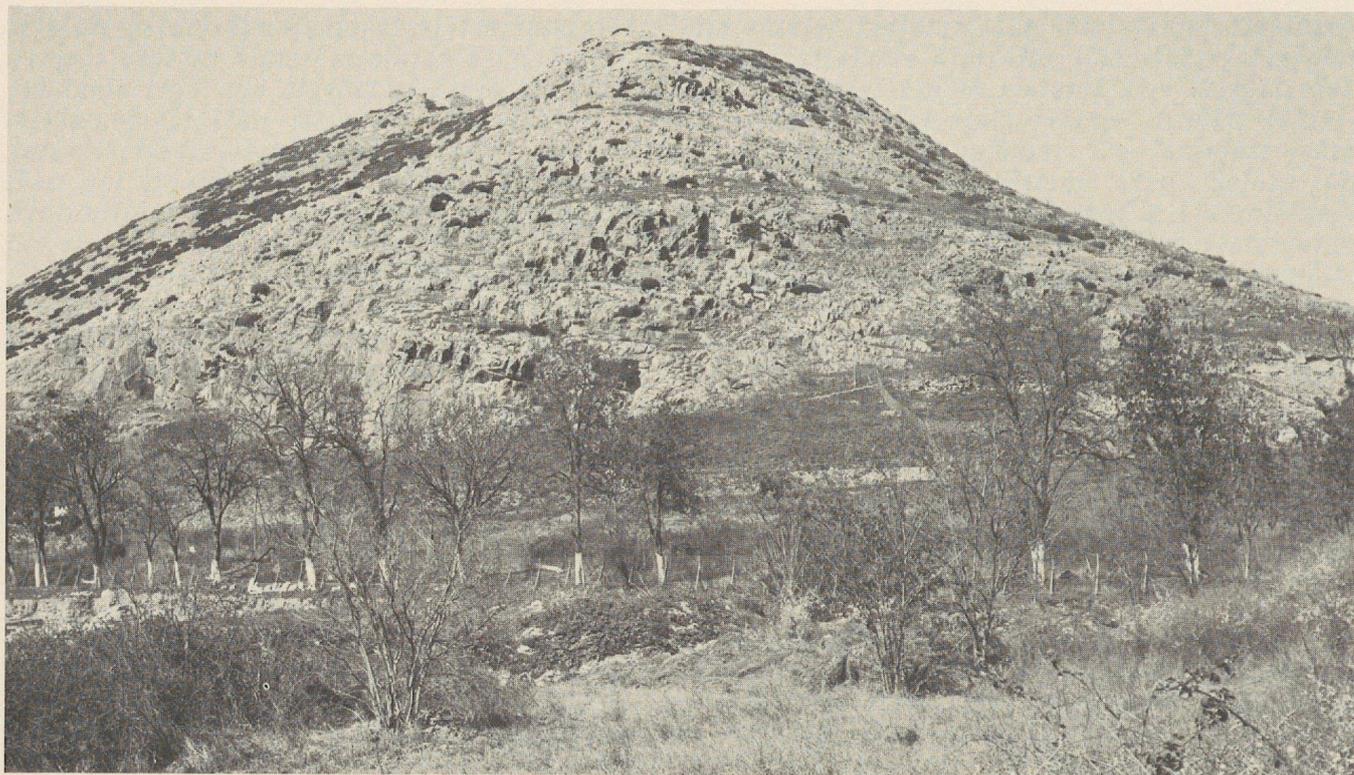


Fig. 1: L'acropole de Philippos vue du sud-est.

n'excède pas soixante mètres; son versant sud était compris dans le périmètre urbain à l'époque macédonienne, comme en témoigne le tracé de la muraille. A l'époque impériale romaine, la fonction défensive de celle-ci perdit sa signification, phénomène qui a son importance pour l'implantation des reliefs.

Léon Heuzey a donné une description à la fois précise et évocatrice de la région de l'acropole où sont sculptés les reliefs: «Les pentes, qui forment tout le haut quartier de Philippos sont brusquement entrecoupées de roches de marbre blanc, qui les rendaient sur beaucoup de points inhabitables. De là, sans doute, vint aux Philippiens l'idée de creuser dans ces parois naturelles des niches pour de petits simulacres, et d'y sculpter même de légers reliefs, représentant les divinités dont le culte leur était cher. C'est d'abord le hasard qui fit tomber sous nos yeux quelques-unes de ces curieuses figures. Eparpillées, selon le caprice de la dévotion privée, sur les mille faces que présentent les anfractuosités du rocher, elles disparaissent dans la teinte grise qu'a revêtue à la longue le marbre de la montagne³.»

Le spectacle des quelque cent quatre-vingts reliefs, niches et inscriptions éparpillés au flanc de l'acropole, sur plus d'un kilomètre et demi, est effectivement étrange, et même unique, à notre connaissance du moins, dans le monde classique. Leur emplacement est localisé dans une bande de terrain large de trente à cinquante mètres. Les reliefs les plus bas se trouvent au niveau des travées supérieures de la cavea du théâtre et de la terrasse où se dressera par la suite une basilique paléochrétienne. D'autres s'échelonnent le long de la rampe conduisant au sanctuaire des divinités égyptiennes. Le mur d'enceinte macédonien ne limite l'extension des reliefs ni à l'est, ni à l'ouest, puisque des reliefs en assez grand nombre (23 à l'est, 2 à l'ouest) ont été sculptés sur des rochers situés hors des murs. La majorité des reliefs sont groupés dans deux régions assez bien délimitées, dans les rochers dominant le théâtre et, à l'ouest de la ville, à l'endroit où le mur intérieur byzantin chevauche l'aqueduc romain.

Certains des reliefs découverts en 1969 se rattachent à des séries connues déjà antérieurement. D'autres au contraire présentent des types nouveaux à Philippos. Il s'agit en particulier de la Diane Dadophore (fig. 10) et du dessin rupestre du sommet de l'acropole (fig. 14), qui

³L. Heuzey-H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine* (Paris, 1876), p. 78.



Fig. 2: Diane chasseresse. Ex-voto de Rutilius Maximus.

toutefois n'appartient pas au monde culturel classique. Sa localisation à Philippes constitue le seul élément commun avec les autres reliefs.

Le type le plus courant est celui de Diane chasseresse (fig. 2). La déesse figure sur l'acropole à 90 reprises, dans des attitudes et avec des attributs divers. Les reliefs la représentent généralement de face ou de trois quarts, vêtue du chiton remonté à la taille et maintenu par une ceinture. La déesse porte le carquois en bandoulière et saisit une flèche de la main droite, tandis qu'elle brandit l'arc de la main gauche. Le type ainsi représenté est célèbre dans la grande sculpture en ronde bosse sous le nom de Diane de Versailles. On le trouve à 51 reprises sur l'acropole de Philippes. Plus rares sont les représentations de Diane armée d'une lance. Nous comptons 7 reliefs sur lesquels Diane, animée d'un mouvement vif, saisit le cerf par la ramure et s'apprête à le transpercer de la courte lance qu'elle brandit de la main droite. Le relief fig. 3, particulièrement net, présente une scène de ce type. On nous objectera que ni la lance, ni le cerf ne sont visibles. Et en effet ils ne sont pas représentés plastiquement. Mais d'autres reliefs analogues nous permettent de tenir pour assuré que la lance tout comme le cerf étaient peints. Le visage de la déesse est vu de trois quarts; la chevelure est ramassée en un chignon dont les mèches sont encore apparentes. Le vêtement, qui est ramené en arrière par le mouvement de la marche, tombe en plis obliques de l'épaule gauche jusqu'aux genoux. Il est relevé à la taille, où il forme un bouffant.

Plusieurs représentations plus anciennes peuvent être rapprochées de celle-ci. Sur un relief attique de Cassel, datant de la fin du V^e siècle av. J.-C., Artémis a saisi le cerf par la ramure et, penchée vers lui, elle s'apprête à le transpercer de sa lance. Le même thème iconographique se retrouve sur une péliké de Londres, où la chasseresse brandit un flambeau ou un faisceau de lances. Une autre image encore nous est donnée par une base de Callatis (aujourd'hui Mangalia, Roumanie) au Musée de Constantza. Artémis, tournée vers la gauche, terrasse un cerf en ramenant de la main droite sa ramure vers le sol. L'animal lève la patte antérieure droite dans un effort pour s'échapper. De la main gauche levée, la déesse tient une arme qui n'est pas exprimée plastiquement, mais qui était sans doute une lance, et s'apprête à transpercer sa victime. Une scène analogue, où Artémis est aussi armée de la lance, apparaît sur les monnaies de Cherso-

nèse de Tauride et sur deux représentations qui proviennent de sanctuaires situés sur le cours moyen du Strymon, c'est-à-dire dans la même aire géographique que Philippes⁴.

La plus originale et la plus intéressante des représentations de Diane apparaît à 14 reprises sur l'acropole. On y aperçoit la déesse se déplaçant vivement vers la droite, à la poursuite d'un cerf. De la main droite, elle brandit sa courte lance. Jusqu'ici, cette description conviendrait aussi pour les autres images de la déesse. La différence principale réside dans l'attribut qu'elle



Fig. 3: Diane à la lance.

brandit dans sa main gauche: une branche ou même, parfois, un petit arbuste. Paul Collart et, après lui, Charles Picard avaient étudié assez longuement une représentation de ce type, aujourd'hui disparue (fig. 4)⁵. La déesse est parée d'un bracelet au poignet droit et porte sur la tête une coiffure qui s'évase vers le haut. Son vêtement se compose d'une fine tunique en léger tissu et, par-dessus, d'un second vêtement retenu aux épaules par deux minces bretelles. Les

⁴ Relief de Cassel: M. Bieber, *AM*, 35 (1910), p. 9-16; *id.*, *Die antiken Skulpturen in Cassel* (Marburg, 1915), p. 36 et pl. XXXII. Péliké de Londres: J.D. Beazley, *ARV*², p. 1472, n° 2 (Herakles Painter); cf. en outre K. Schauenburg, *Jagddarstellungen in der griechischen Vasenmalerei* (Hamburg-Berlin, 1969), p. 24-25 et pl. 18. Base de Callatis: G. Bordenache, *Dacia*, 4 (1960), p. 497-498 et fig. 10; D.M. Pippidi, *I Greci nel Basso Danubio dall'età arcaica alla conquista romana* (Milano, 1971), fig. 49; P. Collart - P. Ducrey, *Philippes I. Les reliefs rupestres*, BCH, Suppl. II (1975), fig. 216, p. 204. Monnaies de Chersonèse de Tauride: A.N. Zograf, *Antičnyie Monety, Materialy i issledovaniia po archeologii SSSR*, 16 (Moscou-Leningrad, 1951), p. 146-161. Cf. aussi *BMC Thrace*, p. 3, n° 7; B.V. Head, *Hist. Num.*², p. 279; L.R. Farnell, *The Cults of the Greek States*, II (Oxford, 1896), p. 526. Une bibliographie récente, ainsi qu'un état de la recherche sur le monnayage de Chersonèse de Tauride sont donnés par T. Hackens dans: *A Survey of Numismatic Research 1966-1971*, I (New York, 1973), p. 99-100.

⁵ P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine* (Paris, 1937), p. 434-435; Ch. Picard, «Sur l'iconographie de Bendis», *Serta Kazaroviana*, I (*BIAB*, 16 [1950]), p. 25-34.



Fig. 4: Diane à la lance et au rameau.

deux vêtements superposés sont serrés à la taille par un manteau enroulé en torsade, dont les extrémités, remontées en boucle sous cette ceinture, flottent librement de part et d'autre du corps. Le rameau que la déesse tient dans sa main gauche rappelle un petit arbuste, avec sa racine, visible au bas, et ses sept branches terminées par des feuilles ou des fleurs en grappe. A droite, un cerf et un chien courent vers un filet aux grosses mailles carrées, visible à droite, fixé à la branche inférieure d'un arbre. En analysant ce relief P. Collart songeait à du lierre, « non point un rameau feuillu, mais une efflorescence fructifiée ». Il voyait dans l'attribut de la déesse « un symbole d'immortalité, ou mieux encore un talisman tout-puissant contre les forces de la mort »⁶ et il renvoyait le lecteur à un mémoire d'Henri Seyrig, dans lequel ce dernier étudiait notamment la signification du rameau dans plusieurs cultes grecs. H. Seyrig mentionnait parmi ceux qui donnaient place à un rite s'accompagnant d'un rameau les reliefs de Philippos dont il est question ici. Faut-il donc voir dans ces monuments la représentation d'une divinité du monde inférieur et de la mort ?

Ch. Picard dans son étude parue en 1950, marque une certaine réserve à l'égard de l'identification, proposée par P. Collart, du rameau avec du lierre.

Les trois reliefs (fig. 5 ; 6 ; 7) que nous avons eu la bonne fortune de mettre au jour en 1969 grâce à un petit nettoyage, et qui appartiennent au même type de représentation, apportent-ils des compléments d'information sur cette question ? Sur le mieux conservé de ces trois monuments, (fig. 5), on aperçoit Diane, tournée vers la droite, la main droite levée brandissant la lance, la gauche étendue tenant un rameau. Le vêtement, moins élaboré que dans le relief ci-dessus, se compose d'une tunique qui recouvre le bras droit et tombe en larges plis jusqu'à la

⁶ P. Collart, *loc. cit.*



Fig. 5: Diane
à la lance et au rameau.



Fig. 6: Diane
à la lance et au rameau.



Fig. 7 : Diane
à la lance et au rameau.

ceinture, où elle est maintenue par un manteau drapé autour de l'épaule et du bras gauches, dont deux pans flottent librement de part et d'autre. De la taille, le vêtement tombe en plis sinueux le long des jambes jusqu'à la hauteur des genoux. On remarquera la chevelure ramassée sur la nuque en un chignon; une boucle s'en détache à la hauteur de l'oreille. La jambe gauche s'appuie sur un rocher; la musculature du mollet est fortement marquée. La déesse porte des endromides lacées par-devant. Dans l'angle inférieur droit, sont représentés un chien, muni d'un collier, et un cerf. Les deux autres reliefs (fig. 6; 7), qui ont été mis au jour à proximité, se rattachent au même type. Ils sont d'une exécution plus maladroite. L'incision tient lieu d'expression du volume, et le dessin est malhabile ou négligé.

Ces trois reliefs présentent de façon distincte l'attribut de Diane, le rameau. Certes, ici, la branche se dresse de manière très raide dans le poing fermé de la déesse et l'identification de l'essence à laquelle pourrait se rattacher le rameau n'est pas assurée. Le problème du sens qu'il convient de donner à cet attribut n'en est pas simplifié. Si l'on renonce à une interprétation mystique, on pourrait retenir une signification purement utilitaire et faire du rameau un instrument de chasse, destiné à pousser l'animal dans le filet qu'on aperçoit sur l'un des reliefs (fig. 4). Mais cette interprétation pêche sans doute par excès de simplicité. Il convient de préciser si possible le sens de cet attribut.

Dans son mémoire de 1950, Ch. Picard faisait état d'une monnaie au type d'Artémis, pour montrer que l'image de la déesse brandissant un rameau pouvait remonter fort haut dans le temps, au V^e siècle av. J.-C., et même au-delà. Sur une monnaie de la cité toute proche d'Abdère, en effet, la déesse, vêtue d'une longue tunique et d'un calathos, se dresse de face sur un piédestal (fig. 8)⁷. Ses bras sont écartés de part et d'autre du corps. Dans la main gauche, elle tient un arc. De la droite, elle tend à un cerf, qui est debout derrière elle, un rameau dont il vient manger les feuilles. Une autre série de monnaies de la même ville représente la déesse marchant vers la droite et donnant un rameau à brouter au cerf qui s'avance à ses côtés (fig. 9).

⁷ J.M.F. May, *The Coinage of Abdera (540-345 B. C.)* (London, 1966), nos P 364 et P 365, p. 249-251; 263; pl. XXI. Monnaies des Cabinets numismatiques de Londres et de Berlin.



Fig. 8: Monnaie d'Abdère.



Fig. 9: Monnaie d'Abdère.

Ces monnaies, de même que plusieurs autres documents, illustrent le concept d'une déesse protectrice des animaux; elles nous offrent l'image majestueuse d'un animal broutant sous la garde de la chasseresse. Mais les reliefs de Philippes, s'ils conservent l'un des attributs de la déesse, le rameau, témoignent d'une autre conception. La grâce harmonieuse a fait place à une fermeté sportive et même martiale. Point ici de longue tunique, comme à Abdère: ce sont les bottes de chasse, le chiton court, le manteau serré à la taille qui conviennent. La déesse, la lance levée, bondit dans les rochers (explicitement représentés sur les deux reliefs fig. 5 et 7) à la poursuite de sa proie.

Peut-être l'origine du rameau de la déesse de Philippes doit-elle être cherchée à Abdère. Pour la divinité abdéritaine, le rameau tendu à la biche illustre son caractère de protectrice des animaux. A Philippes, au contraire, on vénère la chasseresse armée de l'arc et, parfois, de la lance. Nous croyons que notre représentation naît de la contamination des deux types, la Diane de Philippes empruntant son attribut à l'Artémis d'Abdère. Mais la forte personnalité de la déesse de Philippes l'emporte. La vigueur de son mouvement se transmet à son rameau qui, de branche souple, devient parfois un arbuste énergiquement dressé. Quelle signification convient-il de donner au rameau? Nous songeons à l'insigne d'une déesse de la nature, des montagnes et des forêts, divinité chasseresse et même cruelle, comme le prouvent d'autres reliefs, à Philippes toujours, montrant Diane tuant le cerf.

Nous avons fait allusion ci-dessus à la découverte en 1969 d'un relief de Diane Dadophore (fig. 10). La déesse, vêtue d'une tunique remontée à la taille, est représentée de face, les bras largement écartés, tenant deux courtes torches en position oblique. Un cerf s'enfuit à gauche, un arbre est visible à droite. Cette représentation, unique jusqu'ici à Philippes, constitue le pendant iconographique d'une inscription votive publiée en 1933 par Paul Collart, une dédicace à *Diana Lucifera*⁸. L'épiclese *Lucifera* n'est pas inconnue en Thrace. Mais les mentions épigraphiques de l'équivalent grec du nom de la divinité, Phôsphoros, sont plus nombreuses. On en trouve des exemples à Thasos⁹, à Odessos et à Kabylé. La phôsphoros de Kabylé est représentée sur les monnaies de la cité; on l'y reconnaît, debout de face, vêtue d'une longue tunique et tenant une grande torche dans chaque main¹⁰. L'iconographie de la Phôsphoros est largement répandue dans les régions proches de Philippes. La divinité est représentée parfois avec

⁸ P. Collart, *BCH*, 57 (1933), p. 331-335, n° 7; cf. P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine*, p. 360, n. 4.

⁹ Thasos: base inédite, mentionnée *BCH*, 90 (1966), p. 966; L. Robert, *Monnaies grecques* (Genève-Paris, 1967), p. 107. Odessos-Varna: *IG Bulg.*, I², 88 bis; L. Robert, *loc. cit.* Kabylé: *IG Bulg.*, III 2, 1731, l. 29.

¹⁰ Monnaies de Kabylé: Th. Gerassimov, *Centennial Publication of the American Numismatic Society* (New York, 1958), p. 273-277; L. Robert, dans N. Firatlı-L. Robert, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine* (Paris, 1964), p. 157-158; L. Robert, *Monnaies grecques* (Genève-Paris, 1967), p. 107.

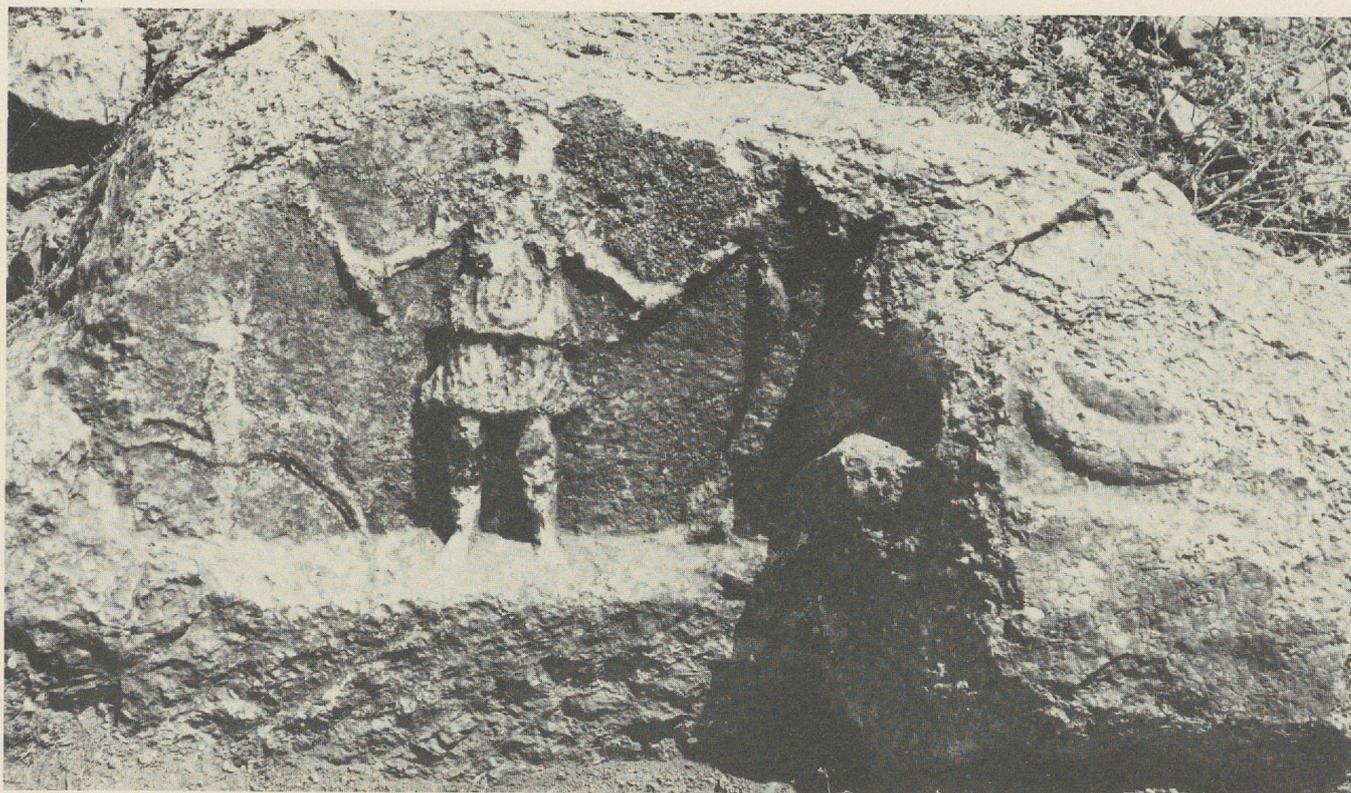


Fig. 10: Diane dadophore.

une seule torche de grande taille, une torche double, ou avec deux torches. On la trouve encore à Délos, avec le nom d'Artémis Sôteira, et sur de nombreuses monnaies de Thrace, d'époque hellénistique ou impériale¹¹. L'origine du type se situe en Grèce propre, et sans doute à Mégare¹². Des interprétations iconographiques diverses lui ont été données, et sans doute des sens différents. Il demeure que la représentation de la Lucifera de Philippes se rattache à l'archétype classique, sans doute mégarien.

Reste la question du nom qu'il convient de donner à la déesse représentée 90 fois sur les rochers de Philippes. Ch. Picard et, à sa suite, P. Collart croyaient pouvoir reconnaître dans les représentations de l'acropole des images de la déesse thrace Bendis. Nous pensons que cette assumption générale demande à être nuancée. L'iconographie des 51 reliefs qui montrent la déesse armée de l'arc se rattache sans difficulté à des traditions helléniques. L'autre arme qui apparaît à 21 reprises, la lance, doit-elle faire songer à Bendis, la «déesse aux deux lances»? Un vase de Tübingen et un médaillon récemment mis au jour à Erétrie donnent tous deux l'image d'Artémis armée d'une lance¹³. D'autres exemples encore montrent que l'iconographie hellénique présente parfois Artémis armée d'une lance.

Par ailleurs, les reliefs de la chasseresse à Philippes sont accompagnés à huit reprises d'une inscription votive ou dédicatoire. Cinq de ces huit inscriptions mentionnent la divinité par son nom latin, Diane. Tous les noms des dédicants, sauf un, Zipas, sont latins, sans toutefois que ce fait implique nécessairement que les dédicants soient d'origine romaine.

Une inscription grecque découverte récemment à Philippes par D. Lazaridis et datant de la fin du IV^e siècle ou du début du III^e s. av. J.-C. prouve l'existence à cette époque d'un culte d'Apollon Kômaios et d'Artémis. Or des Kômaia sont attestées à Thasos et l'on peut admettre,

¹¹ Sur le culte d'Artémis Sôteira à Délos, voir G. Siebert, *BCH*, 90 (1966), p. 447-459, avec les remarques de Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale* (Paris, 1970), p. 203-205. Voir aussi *IG Bulg.*, 1², 33; L. Robert, *Hellenica*, IX (Paris, 1950), p. 70-73 et pl. V, 3; G. Kazarow, *Die Denkmäler des thrakischen Reitergottes in Bulgarien* (Budapest, 1938), fig. 174, n° 318.

¹² Voir L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques* (Liège, 1949), p. 293-294. Cf. L. Robert, dans N. Firatli-L. Robert, *Les stèles funéraires...*, p. 157.

¹³ Vase de Tübingen: C. Watzinger, *Griechische Vasen in Tübingen* (Reutlingen, 1924), pl. 41. Médaillon d'Erétrie: K. Schefold, *AntKunst*, 17 (1974), p. 74-75 et pl. 16, 2; P. Collart-P. Ducrey, *Philippes I. Les reliefs rupestres*, fig. 223, p. 220.



Fig. 11: Figure féminine.

comme le fait L. Robert, que l'Apollon Kômaios de Philippes n'est autre que le dieu honoré dans les Kômaia de Thasos¹⁴. Il est vraisemblable que le culte d'Artémis attesté par la même inscription ne diffère pas de celui de l'Artémis grecque et qu'il a suivi un itinéraire parallèle. Ce document établit donc la présence à Philippes d'un culte d'Artémis dont l'origine ne doit rien à la religion thrace.

Certes, les traits locaux sont nombreux; nous n'en donnerons ici qu'un seul exemple, le rameau que brandit la chasserresse. On ne pourra sans doute jamais définir exactement la part des divers apports qui ont influencé les représentations de l'acropole de Philippes. Mais il nous paraît abusif de ne retenir que l'élément thrace et d'en conclure que toutes les représentations de la chasserresse sont des témoignages du culte de Bendis. Que le culte de Diane recouvre celui, plus ancien, de Bendis, et connaisse de ce fait une vogue particulière est vraisemblable. Mais est-ce bien Bendis qu'il faut reconnaître sous les divers traits de la chasserresse de l'acropole? Nous ne le pensons pas.

Nous présenterons maintenant deux reliefs que nous avons également découverts en 1969. Ils peuvent être rattachés à une série regroupant quarante représentations analogues. Les reliefs

¹⁴L. Robert, *Opera minora selecta*, II (Amsterdam, 1969), p. 977-987; J. et L. Robert, «Bull. épigr.», *REG*, 77 (1964), n° 262.



Fig. 12: Figure féminine.

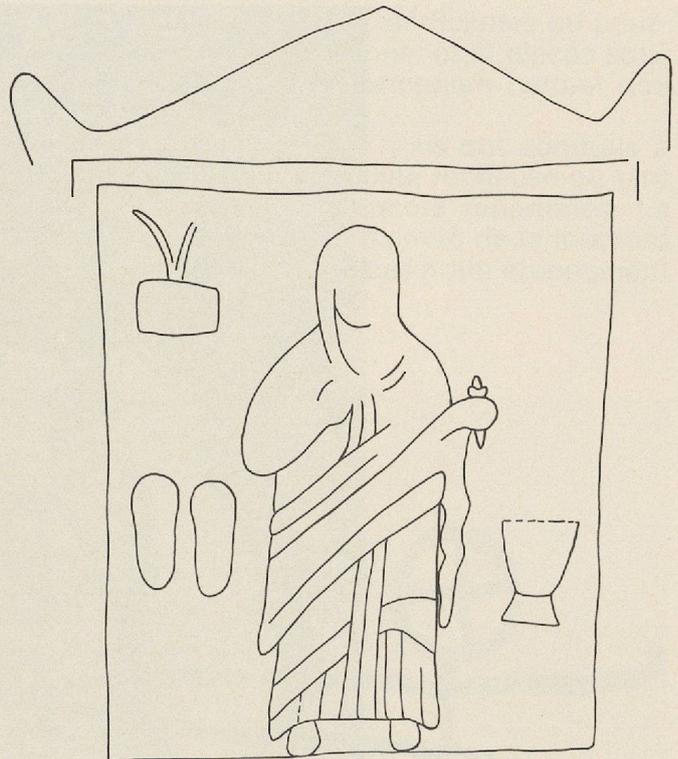


Fig. 13: Croquis de la figure féminine fig. 12.

de ce type présentent une femme, debout de face, vêtue d'une tunique et d'un manteau drapé, recouvrant parfois la tête. Nous avons réparti ces monuments en quatre groupes, selon l'attitude des personnages et le décor du champ. Sans avoir tenté de classement systématique, Ch. Picard, suivi dans certains cas par P. Collart, a donné aux reliefs de cette catégorie des identifications diverses. Il croyait reconnaître la déesse Isis dans la plupart des cas, mais il songeait aussi à d'autres divinités.

Le premier des reliefs de cette catégorie que nous décrivons (fig. 11), présente une femme, debout, tournée vers la droite. Elle est vêtue d'une tunique visible sur la poitrine et au tiers inférieur des jambes. Elle porte en outre un manteau drapé autour du corps en un mouvement qui débute à sa gauche, couvre la tête et les épaules, entoure la taille et passe sur son bras gauche. L'avant-bras droit est ramené devant la poitrine, le gauche, étendu, tient un objet allongé, légèrement incurvé, peut-être une quenouille. Dans l'angle inférieur droit est figuré un objet de forme circulaire, s'évasant vers le haut.

Le second présente les mêmes traits généraux, mais ici le champ est occupé par plusieurs objets: à gauche, deux chaussures, un objet cubique dont jaillissent deux tiges incurvées, à droite un vase. Le relief est très endommagé et d'une exécution maladroite. Il rappelle cependant six reliefs présentant une figure féminine debout de face, entourée d'objets divers: corbeille à laine, chaussures, panier, quenouille, fuseau, boîtes, miroirs, vases (fig. 12; 13).

L'interprétation des monuments de cette série est loin d'être simple. Notons pour commencer qu'aucun indice ne vient soutenir l'hypothèse émise antérieurement que l'on se trouve ici en présence de figures isiaques, ni d'ailleurs de l'image d'une quelconque déesse. Toutes les femmes représentées portent la tenue la plus commune dans l'antiquité gréco-romaine, la tunique et le manteau. Les objets sculptés dans le champ ne sont autres que les accessoires les plus ordinaires de la vie quotidienne (fig. 14).

Il est intéressant de rappeler que de tels objets figurent souvent sur des stèles funéraires, notamment en Asie Mineure: la morte est entourée des objets qu'elle utilisait de son vivant et qui, figurés dans sa tombe, l'accompagnaient dans l'au-delà. Un sarcophage inédit mis au jour en 1971 à Callatis (aujourd'hui Mangalia, Roumanie) illustre éloquentement cette croyance. La morte avait été pourvue de tous ses objets familiers: un panier en vannerie, un fuseau, un peigne, six paires de chaussures, des vases divers, trois boîtes de bois contenant divers récipients, des instruments servant aux soins domestiques ou corporels, enfin une bague avec intaille à la tête d'Artémis. Le contenu de ce sarcophage, aujourd'hui exposé au Musée



Fig. 14: Figure féminine avec objets dans le champ.

archéologique de Constantza, présente sous une forme concrète et tangible les objets les plus souvent figurés sur certaines stèles funéraires et sur une série de reliefs de Philippes.

Nous n'en concluons pas pour autant que nos figures féminines rappellent le souvenir de mortes, et que les rochers de l'acropole servent de supports à des offrandes funéraires. Quelle signification convient-il alors de donner à ces femmes? Nous avons observé qu'à treize reprises, des représentations de femmes se trouvent à proximité immédiate d'images de Diane. Ces rapprochements concernent en tout 32 reliefs et semblent indiquer que des liens particuliers unissaient les représentations de la chasseresse et celles des figures féminines. Cette observation se heurte cependant à une objection: en un lieu de l'acropole, immédiatement au-dessus du théâtre, dix représentations de figures féminines sont regroupées dans un rayon de moins de cinq mètres, sans association avec un type différent. Les inscriptions qui accompagnent certains reliefs de Diane fournissent une autre objection. Sur sept dédicaces, six sont dues à un homme. Une fidèle aurait-elle voulu se faire représenter à côté de la divinité de son choix sans que son nom soit indiqué? On peut certes invoquer la présence d'appliques métalliques, de supports ayant porté des inscriptions, aujourd'hui disparues. Mais force est de constater qu'une telle hypothèse n'est pas de nature à résoudre le problème.

Bien des questions restent sans réponse: pourquoi ne trouve-t-on à proximité des reliefs de Diane que des images de femmes, alors que six dédicaces sur sept sont dues à des hommes? L'interprétation même de ce type de représentations reste énigmatique: les femmes se déplaçant vers leur gauche, en direction d'un objet circulaire ou carré difficile à identifier, tenant dans leur main gauche un ustensile allongé sont-elles de simples mortelles? Dans ce cas, elles tiendraient un fuseau et se dirigeraient vers un panier à laine. Sont-elles des dédicantes prêtes à faire une libation sur un autel? Faut-il dans ce cas songer plutôt à des prêtresses? En dépit des problèmes non résolus, nous pensons que les figures féminines de Philippes ne peuvent être considérées

comme des divinités et admettons par conséquent qu'il s'agit de mortelles, dédicantes ou peut-être prêtresses, dont la silhouette, accompagnée d'objets de la vie quotidienne, était placée sous la protection des dieux, de Diane tout particulièrement, dans le vaste sanctuaire naturel que forment les rochers de Philippes.

Les travaux effectués entre 1968 et 1972 sur l'acropole de Philippes nous ont conduits à plus d'une découverte inattendue. En soi, il était étonnant que sur cette colline rocheuse où tant d'archéologues étaient passés, on pût mettre au jour des reliefs non encore répertoriés. La découverte par le savant allemand O. Höckmann d'un dessin rupestre à proximité de la tour sud de la forteresse byzantine constitue une autre surprise¹⁵. Quel ne fut donc pas notre étonnement

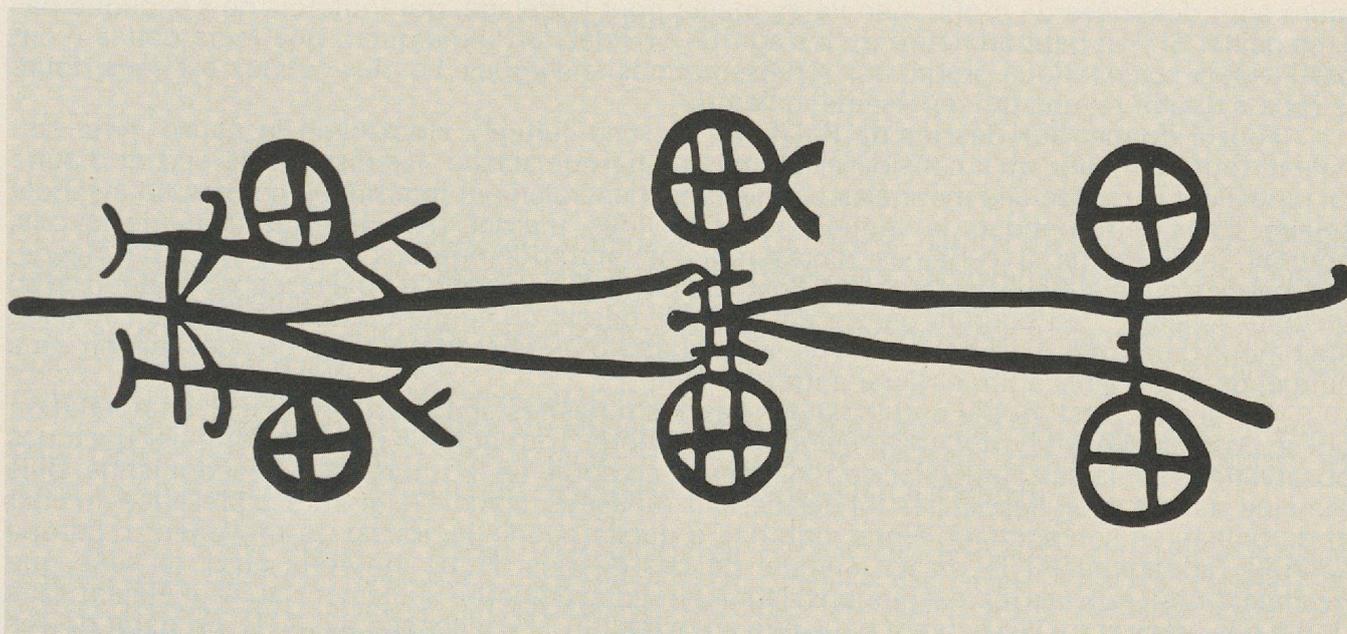


Fig. 15: Croquis du char du sommet de l'acropole.

lorsqu'en mars 1972, nous nous rendîmes compte qu'à 1,75 m. du dessin trouvé par Höckmann, on en avait gravé un autre, non moins intéressant. Höckmann avait découvert un bateau à la coque arrondie portant en son centre un mât surmonté d'un disque. Le bateau était entouré par un certain nombre de roues, deux à gauche, une à droite, également dessinées dans la surface plane du rocher.

Pour notre part, nous remarquâmes le dessin d'un char à quatre roues (fig 15). Les deux roues arrière, reliées par un axe ayant en son centre un point arrondi, comportent chacune quatre rayons. Les roues avant, également reliées par un axe, comportent trois barres transversales. Le corps du char est indiqué par deux traits approximativement rectilignes. Ils se confondent à la hauteur de l'axe avant et se poursuivent au-delà du timon, où ils s'achèvent par un point arrondi, tandis que vers l'arrière, ils vont en divergeant. Le timon est relié à l'axe avant par deux courtes pièces rectilignes. Il est dessiné par une ligne triangulaire se poursuivant vers l'avant par une droite. Les deux traits rectilignes qui s'en dégagent perpendiculairement de part et d'autre représentent le joug. L'attelage semble composé de deux bovidés, dont le ventre est indiqué par une roue à quatre rayons. Leur avant-train est suggéré par les deux lignes incurvées visibles derrière le joug, leur arrière-train par les lignes divergentes dessinées après le ventre. L'appendice oblique pourrait marquer la queue.

Ces dessins rupestres se distinguent de l'ensemble des reliefs, qui appartiennent à l'art et à la religion gréco-romaines, par leur localisation au sommet de l'acropole, par leur sujet et par leur expression graphique. Nous nous attarderons plus longuement sur le char que sur le bateau, qui a déjà fait l'objet d'une publication détaillée par O. Höckmann.

¹⁵ O. Höckmann, «Eine Felszeichnung in Philippi», *IstMitt*, 19-20 (1969-1970), p. 145-163 et pl. 27-29.

L'une des caractéristiques du véhicule réside dans ses roues avant à trois barres transversales. Ce type de roues, connu et étudié depuis longtemps, est parfois identifié par le nom du site de Mercurago, où furent découverts les fragments d'une roue analogue. Diffusée en Europe centrale et en Etrurie, cette roue était connue en Thrace et en Grèce propre. Les chars ornant certaines monnaies des peuples thraces roulent sur des roues de ce type¹⁶. Précisons d'emblée que ces chars ne présentent pas d'autres caractéristiques communes avec celui de Philippes.

Les représentations de chars, à deux ou à quatre roues, sur des surfaces rocheuses ou sur des tessons, sont largement répandues : on en trouve de la Suède à l'Espagne, et de l'Europe occidentale au Caucase. La datation de ces monuments est imprécise : elle va de l'âge du bronze (Suède) à l'époque hallstattienne.

Si l'on observe le char de Philippes, on constate que l'expression iconographique confond les vues en plan et de profil. C'est ainsi que le châssis du char est vu en plan, tandis que les roues sont dessinées de profil. Il en va de même pour l'attelage, qui toutefois ne s'explique pas sans peine. Si l'on peut admettre qu'il s'agit de bovidés, on remarquera que leurs pattes n'ont pas l'aspect schématique propre aux représentations analogues. Le plus curieux est sans doute la roue à quatre rayons qui représente le ventre.

Faut-il donner aux dessins de Philippes un sens culturel ? Höckmann le pense, pour son bateau tout au moins, qu'il considère comme une barque solaire ; les disques de part et d'autre lui rappellent la rosace des monnaies péoniennes, généralement interprétée comme un symbole solaire. Dans cette optique, le ventre de nos bovidés, marqué par une roue à quatre rayons, pourrait faire songer à certaines représentations anthropomorphes des rochers de Suède, interprétées généralement comme des hommes portant un symbole solaire ou en relation avec un culte solaire¹⁷. On pourrait penser aussi que le dessin du ventre doit suggérer que l'attelage était monté sur roues. Il s'agirait alors de la maquette d'un char tiré par des bovidés, et son sens culturel en serait ainsi affirmé d'une autre manière.

A vrai dire, c'est tout le problème des dessins rupestres de ce type et de leur interprétation qui se pose ici. Nous ne saurions prétendre le résoudre. Tout au plus peut-on formuler quelques observations sur le cas particulier de Philippes. L'acropole de la future ville macédonienne, puis romaine semble avoir appelé très tôt des dessins rupestres, comme le montre la présence du char et du bateau en son sommet. Nous ignorons à quelle peuplade, locale ou provenant d'Europe centrale, appartenaient le ou les auteurs de ces dessins. Nous ignorons aussi le sens que revêtaient pour eux ces représentations. Nous pouvons admettre seulement qu'ils n'étaient sans doute pas grecs et qu'ils vécurent peut-être au milieu du 1^{er} millénaire av. J.-C. En dépit de ces incertitudes, il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces dessins, rares témoins d'un habitat antérieur à la colonisation hellénique. Nul doute que ce char, ce bateau permettront ultérieurement des progrès dans notre connaissance de la technologie, des cultes et, en fin de compte, de la peuplade même à qui nous devons ces représentations.

Bien des années plus tard, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. ap. J.-C., les habitants de Philippes utilisèrent les parois inférieures de la colline dont on avait exploité le marbre pour y sculpter des ex-voto à leurs dieux : Diane, le Dieu cavalier, Minerve, Jupiter, Cybèle, etc. La forme de ces ex-voto est celle des stèles, votives ou funéraires, de l'époque classique : le sujet est placé dans un cadre surmonté d'un fronton. A Philippes, des trous de scellement indiquent qu'à de nombreuses reprises, des ornements métalliques venaient se surajouter aux éléments sculptés dans le marbre. Le thème adopté par les sculpteurs — ou leurs commanditaires — n'est pas très différent de celui qu'adoptaient les fidèles dans les régions proches de la Mésie ou de la Vallée du Strymon : là aussi, on faisait sculpter des images divines sur des stèles.

Les divinités invoquées ne sont guère différentes. A Philippes, toutefois, on relève des éléments locaux en assez grand nombre, tel le rameau que brandit Diane, par exemple. L'originalité des reliefs de Philippes ne réside cependant ni dans les sujets retenus, ni dans l'exécution, mais dans la forme : dans aucun site du monde gréco-romain, on ne trouve un si grand nombre de reliefs sculptés à même le rocher, et cela sur une si grande étendue. De ce point de vue au moins, nous croyons pouvoir dire que les reliefs rupestres de Philippes sont un phénomène unique dans le monde classique.

¹⁶ H. L. Lorimer, «The Country Cart of Ancient Greece», *JHS*, 23 (1903), p. 132-151. Cf. J.-N. Svoronos, *L'hellénisme primitif de la Macédoine* (Paris, 1919), p. 6-9, n^{os} 4 ; 10-12 ; 14-17 ; H. Gaebler, *Die antiken Münzen von Makedonia und Paionia* (Berlin, 1935), 55-57, n^{os} 2 ; 4 ; 6 ; 8.

¹⁷ J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II 1 (Paris, 1924), p. 418 s. ; P. Gelling-H.E. Davidson, *The Chariot of the Sun* (New York, 1969), p. 25.